

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentants: H. O'Neill et K. Kompari, agents)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO, intervenant devant le Tribunal: Thalgo TCH (Roquebrune-sur-Argens, France) (représentant: C. Bercial Arias, avocat)

Objet

Recours formé contre la décision de la quatrième chambre de recours de l'EUIPO du 13 avril 2018 (affaires jointes R 979/2017-4 et R 1070/2017-4), relative à une procédure de nullité entre Thalgo TCH et M. Pielczyk.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *M. Radoslaw Pielczyk est condamné aux dépens.*

(¹) JO C 285 du 13.8.2018.

Arrêt du Tribunal du 6 juin 2019 — Ortlieb Sportartikel/EUIPO (Représentation d'un polygone octogonal)

(Affaire T-449/18) (¹)

[«Marque de l'Union européenne — Demande de marque de l'Union européenne figurative représentant un polygone octogonal — Motif absolu de refus — Absence de caractère distinctif — Article 7, paragraphe 1, sous b), du règlement (UE) 2017/1001»]

(2019/C 263/55)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Ortlieb Sportartikel GmbH (Heilsbronn, Allemagne) (représentants: A. Wulff et K. Schmidt-Hern, avocats)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentant: M. Fischer, agent)

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'EUIPO du 27 avril 2018 (affaire R 1634/2017-1), concernant une demande d'enregistrement d'un signe figuratif représentant un polygone octogonal comme marque de l'Union européenne.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *Ortlieb Sportartikel GmbH est condamnée aux dépens.*

(¹) JO C 311 du 3.9.2018.